

LÉVIS INFOS



Lévissiens, Défendez votre village !

Nous avons besoin de vous, le comité des fêtes organise en septembre des rencontres inter villages avec les communes avoisinantes dans le cadre de la fête de l'automne.

Nous aurons besoin de vous pour nous aider mais aussi pour affronter nos adversaires, un capitaine sera nommé dans les prochaines semaines.

Nous avons choisi de mettre en place des jeux qui permettent de réunir sous une même équipe un large panel (des très jeunes, des jeunes, des moins-jeunes, des cultivés, des musclés ...) qui s'affronteront dans des joutes amicales autour d'anciens jeux des jeux sans frontières.

Pour tous renseignements, Infos@levisenfete.fr ou www.levisenfete.fr

Le comité organisera également le 13 juillet prochain son buffet suivi du feu d'artifice.

Intercommunalité : Venez donner votre avis le 20 juin à 20H30 en salle polyvalente

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale a présenté, le jeudi 28 avril 2011, un projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Le département des Yvelines devrait ainsi compter 20 structures intercommunales à fiscalité propre.

Selon ce schéma, Lévis Saint Nom et la Communauté de communes des Etangs, dont fait partie les Essarts le Roi, rejoindraient la Communauté de communes Plaine et Forêt d'Yvelines. Le nouvel ensemble regrouperait 29 communes et 73 487 habitants.

Comme toutes les communes et intercommunalités, Lévis dispose d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet de schéma.

Une réunion publique d'information sur l'intercommunalité sera organisée le lundi 20 juin prochain.

Escapade avec le CCAS

Le printemps s'écoule tranquillement avec l'éclosion de la nature. Voici poindre notre escapade annuelle. Nous vous espérons nombreux ce vendredi 17 juin pour une belle journée que nous souhaitons ensoleillée car le point de vue le mérite ... À bientôt de vous retrouver.

Madame, Monsieur,

Quelques lois immuables régissent la nature : après l'hiver arrive le printemps, accompagné de son lot de douceur, de couleurs, d'odeurs, permettant à chacun de reprendre contact avec la nature et plus que jamais, d'apprécier la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

La vie municipale suit son cours selon un rythme tout aussi régulier : comme chaque année le premier trimestre est consacré à la préparation budgétaire. Approuvé à l'unanimité en avril, le budget 2011 garantit la préservation de l'excellente santé financière de la commune. Poursuite des travaux de valorisation du cadre de vie et des services à la personne, pas d'emprunt, pas d'augmentation des impôts, maîtrise des charges de fonctionnement, voilà en substance le contenu du budget 2011.

Concernant l'intercommunalité, je n'aurai qu'un mot : venez nombreux à la réunion publique organisée à la salle polyvalente le 20 juin prochain à 20h30. Nous vous y exposerons la proposition préfectorale de schéma de coopération intercommunale, les choix qui s'offrent à notre commune, et vous inviterons naturellement à nous faire part de vos positions. La décision de la municipalité sera prise début juillet.

Votre Maire
Anne GRIGNON



La lévissienne du mois : Valérie Alleaume ou l'histoire du manoir de la Chimère



Mme Alleaume, vous habitez à Lévis depuis 5 ans environ, dans cette incroyable maison qu'a dessinée et rêvée votre papa. Comment s'est-il installé à Lévis et que pouvez-vous nous raconter de la construction de sa maison ?

Mon papa, M Le Luc était commandant de bord et ce qu'il cherchait avant tout c'était un endroit tranquille et en pleine nature. Il a donc acheté ce terrain vers 1974-75.

Cette maison, j'aime à dire que ce fut la « danseuse » de mon papa. Certes ses dimensions sont exceptionnelles mais avant tout s'agit d'une aventure qui a duré 35 ans, dont malheureusement il n'a pu voir l'aboutissement.

35 ans de travaux, vous voulez dire ?

Oui. Cela paraît complètement fou mais c'est bien ce qui s'est passé. Mon père a voulu tout maîtriser, il a donc fait le choix d'embaucher lui-même les ouvriers. L'équipe était constituée de

deux maçons, d'un tailleur de pierre et d'un manoeuvre. Deux d'entre eux ont fait d'ailleurs leur carrière sur ce chantier. Ponctuellement des équipes sont intervenues sur la charpente ou sur la pose de la toiture très particulière.

Il a fallu investir dans du matériel également.

Si l'on parle de gros matériels, effectivement il y a eu quelques investissements : un petit bull, un chariot élévateur, deux bétonnières et une grue.

Avez-vous gardé des anecdotes des débuts, alors que vous étiez petite fille ?

Oui, mon père a toujours été très présent sur son chantier et donc sa famille également. Je me souviens d'avoir participé à la construction du chemin d'accès au chantier. On y avait passé des week-ends de travail, de terrassement et le premier camion qui s'y est aventuré, s'y est embourbé. Il faut dire que pour faire passer un 38 tonnes sur un chemin de terre, ce n'était pas gagné d'avance.

Connaissez-vous les motivations de votre papa qui l'ont guidé dans ses choix architecturaux ?

Je crois que le dessin de cette maison lui ait venu d'inspirations diverses, en sillonnant la France. Cela lui a donné des idées de matériau ou de style, je pense au choix des lauzes pour la toiture ou bien sûr du type de charpente. Il a souhaité reproduire le modèle de charpente de la cathédrale de Chartres. C'est un travail incroyable que l'on peut admirer lorsque l'on est dans les tours.

Quand on rentre dans le détail des matériaux ou des dimensions du manoir, on ne peut qu'être impressionné par certains chiffres !



(suite en page 2)



Les chantiers en cours

Enfouissement des réseaux route des Charmes

Une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public vient de démarrer sur une section de la route des Charmes, de la route d'Yvette à la rue des Chênes. Ces travaux qui vont durer jusqu'au 09 août 2011 se traduisent par

des mesures de régulation :

- circulation et stationnement interdits de 8h00 à 17h00 entre la rue des Chênes et la route d'Yvette
 - chaussée alternée par feux tricolores
 - mise en place d'une déviation via la route de Maison Blanche et la route d'Yvette.
- L'accès aux riverains, aux services de se-

cours, incendie, transport scolaire, ramassage des ordures et poids lourds (3,5 tonnes) pour usage du chantier restent maintenus. sentier piétonnier...).

Sente de la Donjourie

Les travaux de la sente de la Donjourie, qui permet la liaison entre la route de Girouard (au niveau de l'étang du moulin neuf) au chemin de la Porte Dorée se feront courant juin.

Notre Dame de la Roche



Edifiée au XIII^{ème} siècle, l'abbaye Notre-Dame de la Roche, bien qu'à proximité du Mesnil Saint Denis, se trouve sur le territoire de Lévis Saint Nom. Lieu de pèlerinage jusqu'à la révolution, elle fut rachetée vers 1850 par les Lévis-Mirepoix qui la restaurèrent et la mirent à la disposition de l'orphelinat de l'Assomption d'Elancourt. Sous l'impulsion

de Marie-Thérèse Maunoury (élue pendant 5 mandats à Lévis saint Nom) et avec l'accord de la famille de Lévis Mirepoix, le site abrite un centre éducatif professionnel (enseignement agricole) reconnu par la DASS. Il accueille chaque année une trentaine d'adolescents en voie de professionnalisation. De nombreuses communes entourant Lévis sont «fleuries» par les élèves. Certaines d'entre-elles accueillent les élèves en stage.

Le centre a organisé 2 journées « portes ouvertes » les 7 et 14 mai, pendant lesquelles il a été possible de visiter l'abbaye (nombreux trésors à découvrir dont 28 stalles d'origine, datant du XIII^{ème} siècle, qui sont parmi les plus anciennes de France), les jardins et d'acheter fleurs et plantes. Le produit de la vente des

fleurs contribue au financement des voyages d'études de fin d'année des élèves à Angers et Saint-Malo.

Sachez qu'il vous est possible, en prévenant le secrétariat, de visiter l'Abbaye ou de profiter de la beauté du parc pour immortaliser son mariage ...



En photo :
Pierre Jagoret,
enseignant, avec
un de ses élèves,
Jordan Rouillon



Le manoir de la Chimère(suite)



Il est certain que ce ne sont pas des dimensions standards puisque le manoir fait 400m² au sol, les fondations pourraient accueillir un immeuble de 20 étages, l'épais-

seur des murs est de 90 cm, la hauteur des tours atteint 17 m. Certaines poutres pèsent une tonne, comme le chapeau de cheminée d'ailleurs. Bref tout est à l'avenant. La salle à manger fait 20 mètres de long. Encore aujourd'hui, quand il faut faire des



travaux, nous comptons en palettes de peinture et non en pots. Et quand il faut trouver des meubles, le sur-mesure s'impose. Ma table de salle à manger fait 4 mètres de long.

Etait-ce pour vous évident de vous installer ici après le décès de votre papa ?

Ce n'est pas une décision que l'on prend à la légère. D'abord parce qu'il y avait beaucoup de travaux à faire. Le gros-œuvre était terminé mais c'est tout. Il fallait faire l'électricité, la plomberie, l'isolation puis les finitions. J'ai fait le choix de m'y installer et de poursuivre l'œuvre de mon papa avec une volonté également de le transmettre à ma fille. A ma manière j'y imprime également

Élagage sur la voie publique

Chaque riverain doit, à sa charge, élaguer ses plantations privées (haies, arbres, etc. ...) qui donnent sur les voies ou espaces publics. Conformément aux dispositions du PLU, la hauteur totale des clôtures végétales ne doit pas excéder 2 m. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. L'entretien des haies est à la charge des riverains dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident (mise en cause de la sécurité des piétons, cyclistes ou automobilistes).

Bruit et bon voisinage

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Cette tranquillité est réglementée à Lévis.

L'arrêté municipal portant réglementation sur le bruit précise que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont interdites les dimanches et jours fériés et qu'ils ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 et les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Réglementation des feux

En raison de la gêne apportée au voisinage par les personnes qui brûlent des déchets, le brûlage des déchets est interdit toute l'année. Par exception, le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 15 septembre au 31 mai, à l'exception des dimanches et jours fériés. Restez malgré tout vigilants en cette période de sécheresse.

ma patte. D'ailleurs j'ai voulu lui donner un nom. Il se trouve que mon père avait fabriqué deux girouettes, installées sur les deux tours. L'une représente le soleil et l'autre une chimère, d'où Le manoir de la chimère.

Aujourd'hui encore, l'aventure continue.



Inauguration de l'Orgue EOL de l'église

D'une facture contemporaine, avec sa silhouette unique de voile de navire, un rapport parfait de taille avec l'église, l'Orgue Eol a été inauguré le 1^{er} mai 2011, lors du concert d'ouverture de la première ronde des orgues initiée par le conseil Général des Yvelines.

Pour ce concert d'inauguration, Francis Vidil, titulaire de l'orgue EOL a invité Michel Deneuve pour une programmation « Orgue, cloches et Orgue de Cristal ».

Le nouvel orgue suscite l'enthousiasme de tous. Il crée un lien intime et fort entre artistes et public dans une même émotion. Œuvre du facteur Yves Sèvre, c'est sous la vision de Jean Guillou que l'orgue brille de 1400 tuyaux et 100 cloches, d'un gong et d'une cornemuse. Yves Cabourdin, facteur provençal et auteur de la restauration de l'orgue mythique de Saint-Maximin, vient de terminer l'harmonisation de la montre, du hautbois et des 4 jeux d'écho qui équilibrent cet orgue très original.



Classes transplantées

Les classes de CM2 de Mme Laverge et de CE2 et CM1 de Mlle Artuso, 51 enfants au total, ont participé à un stage de découverte «Théâtre» à La Bélière (près d'Angers). Animé par quatre comédiens, ils ont appréhendé cette discipline sous les angles les plus variés : expression corporelle, jeu, travail d'équipe...

Financement : Subvention municipale 4500€, La Récré 3000 € et les parents d'élèves (116 €/enfant).



Les Petits Câlines



L'Accueil de Loisirs sera ouvert du 4 au 22 juillet, puis du 22 août au 2 septembre. Vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au 31 mai inclus (remplir le carnet souches disponible au Centre et en mairie).

Pour la prochaine rentrée scolaire (année 2011/2012) vous avez jusqu'au 15 juin inclus pour déposer votre demande. Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou au centre.



Pendant les vacances d'avril, les enfants ont reçu Elena Maussion, animatrice au Parc Naturel. Ensemble, ils ont écouté et découvert les oiseaux de notre forêt, à travers des jeux, et les ont observés aux jumelles.



Cet été, l'équipe d'animation proposera aux enfants inscrits des balades et des jeux « découvertes », autour du thème « plus proche de la nature ». Nous irons nettoyer la rigole aux grenouilles, observer et dessiner les végétaux et la faune de nos forêts. Nous retournerons aux Portes du Temps de l'Abbaye de Port Royal, ainsi qu'à la piscine.

Pour plus de renseignements, contactez la directrice Caroline RIMBAULT Tél. : 01.34.61.88.12 ou 06.32.54.82.05, Mail : levis.clsh@wanadoo.fr



Vacances scolaires d'été : fin des classes : samedi 2 juillet 2011 - reprise : lundi 5 septembre 2011

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 31 mars 2011

Les points relatifs aux votes des comptes et budgets sont reportés à la prochaine séance du Conseil municipal fixée au 26 avril 2011.

Aménagement des rigoles des fonds d'Yvette

Un programme de travaux complémentaires écologiques et de pédagogiques est approuvé. Le conseil sollicite une subvention du PNR au taux maximum.

Chauffage de l'école des Sources et du Centre polyvalent

Les devis doivent être analysés et clarifiés par le Parc naturel régional qui subventionne cette prestation à hauteur de 70 %.

Sente de la Donjerie

Il est proposé de demander au PNR le trans-

fert d'une subvention initialement prévue pour l'aménagement du chemin allant du Pommeret à Notre Dame de la Roche au profit de travaux à réaliser sur la sente de la Donjerie.

Amélioration de l'habitat

Le Conseil municipal, approuve les termes de l'avenant n°1 au contrat du 12 décembre 2006 relatif à l'amélioration de l'habitat, et autorise le maire à signer ledit avenant avec le PACT Yvelines.

SAFER

Le nouveau dispositif de surveillance se traduit par une forte augmentation de la redevance. Le maire contactera la SAFER pour clarifier les choses.

Mission d'assistance à l'archivage

Les termes de la convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion

pour une mission d'assistance à l'archivage au sein de la commune, sont approuvés.

Enfouissement des réseaux d'éclairage public route des Charmes

L'avant-projet est adopté.

Le maire est autorisé à signer le marché relatif aux travaux avec l'entreprise ETDE.

Enfouissement des réseaux de communication électronique

Le conseil approuve les termes de la convention avec France Télécom.

Avis sur le projet d'intercommunalité

Le conseil approuve le principe d'intégrer un périmètre dont le projet, le régime fiscal et le mode de représentation des communes offrent les meilleures garanties pour Lévis et les lévisiens. En conséquence il propose d'intégrer - soit la communauté de communes Plaines

et Forêts d'Yveline sous condition d'une fusion avec la communauté de communes des Etangs

- soit la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse sous condition d'un régime fiscal dit de fiscalité professionnelle unique.

Décisions du maire prises par délégation

Aucune décision.

Questions diverses

- L'opération « nettoyage de printemps » organisée en partenariat avec le PNR le 19 mars a permis de récupérer un demi m3 de déchets dans la nature.

- Un exercice cadre de déclenchement du PPI sera organisé la semaine prochaine.

- Le Conseil Municipal se réunira le 20 mai prochain.

Conseil municipal du 26 avril 2011

Entretien des rivières

Le PNR est autorisé à réaliser sur le territoire communal les travaux d'entretien des rivières sans contribution communale.

Convention SAFER

Le conseil approuve les termes de la convention de surveillance et d'intervention.

Jury d'assises 2012

Un tirage au sort a été effectué pour la liste préparatoire des jurés d'assises.

Compte de gestion 2010, commune

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2010 du budget principal de la commune dressé par le receveur.

Compte administratif 2010, commune

La section de fonctionnement présente un ex-

cédent de 773 572,57 €.

La section d'investissement présente un déficit de -206 203,82 €.

Le résultat du compte administratif est de 567 368,75 €.

Le conseil décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2010 au financement du déficit d'investissement de l'exercice 2010 (soit 206 203,82 €) et d'affecter le reste de l'excédent de fonctionnement 2010 à la section de fonctionnement du budget primitif 2011 (soit : 567 368,75 €).

Compte de gestion 2010, assainissement

Le conseil approuve le compte de gestion de l'exercice 2010 du budget assainissement.

Compte administratif 2010, assainissement

La section d'exploitation présente un excédent

de 111 076,21 €.

La section d'investissement présente un résultat cumulé 236 656,91 €.

Le conseil décide affecter la totalité de l'excédent d'exploitation 2010 à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2011 (soit 111 076,21 €) et de reporter l'excédent d'investissement 2010 à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2011 (soit : 236 656,91 €).

Subvention aux associations

Les subventions aux associations sont votées.

Subvention du budget communal au budget assainissement

Il est décidé de verser une subvention communale de 5 000 € à la section d'exploitation du budget d'assainissement.

Taux d'imposition des taxes directes locales

Les taux d'imposition pour l'année 2011 ont été validés (détailés en page interne)

Budges primitifs 2011 de la commune et assainissement

Les budgets primitifs 2011 sont adoptés.

Décisions prises par le maire par délégation

Signature d'un contrat de maîtrise d'oeuvre avec l'entreprise ATIC pour les travaux d'aménagement d'un logement à l'École des Sources pour un montant de 2 000 € HT.

Questions diverses

Madame le Maire précise que le Préfet arrêtera la carte de coopération intercommunale le 28 avril 2011. Une réunion publique d'information sur l'intercommunalité sera organisée le lundi 20 juin prochain.

Agenda

Mai

27, 28 et 29 : « Amour, travail, et Caetera », série de sketches par la Comédie Lévisienne (F2L)

Juin

Jeu 2 : Journée de printemps (CCAS)

Vendredi 3 : Concert Vivaldi, Bach, Schubert et Chopin, 21h - Église (EOL)

Jeu 16 : Loto (Jeunes d'Autrefois)

Vendredi 17 : Escapade de printemps du CCAS

Vendredi 17 : Concert d'Orgue, Liszt, Berlioz et Jehan Alain, par Georges Bessonnet, 21h - Église (EOL)

Dimanche 19 : Les « duos de F2L », spectacle danse et musique (F2L)

Lundi 20 juin : Réunion publique d'information sur l'intercommunalité, 20h30 (salle Polyvalente)

Samedi 25 : Fête de l'École des Sources (La Récré)

Dimanche 26 : Finales tournoi interne (Tennis Club)

Permanences UFC

les 1er et 3ème samedi de chaque mois de 10 à 12h au 1er étage du Centre Polyvalent

Réunions CCAS

Les 1er jeudis de chaque mois en salle polyvalente

Sortir avec le PNR

Fête de la nature - Dimanche 22 mai

Dans le parc de la Fondation Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Une journée « nature » sous un jour insolite : des visites guidées avec des spécialistes du Parc et des associations naturalistes, des ateliers, un rallye pour les enfants, un concert « La harpe aux 4 saisons » et des improvisations chorégraphiques et musicales.

Conférence œnologique et gastronomie médiévale - Jeudi 26 mai

Moulin d'Ors à Châteaufort à 19h - 65 euros. Marc Goffinet, consultant en vin et Stéphane Lorient, animateur patrimoine au Parc vous retracez région par région viticole, la vie quotidienne au moyen âge, en partageant plaisirs gustatifs (entrées, plats et fromages) et remèdes par les plantes. 01 30 52 09 09.

Fondation de Coubertin Un Regard sur Rodin. Photographies, vidéos, installations de Jean Yves Cousseau Du 7 mai au 10 juillet 2011

Etat civil

Naissances

- Lamiot Maëlinen, Marie le 31/03/2011
- Burnel Nathan, Michel, Philippe le 09/05/2011

Décès

- Mme Burke veuve Treuffet Thérèse le 22 /01/2011
- Mme Ek veuve Defer Vuokko le 20/04/2011

Mariages

- M. Plat Romain et Mlle Magne Nathalie le 30/04/2011



Plastique recyclable

Le matériau est indiqué par son abréviation et par un n° associé (normes dites « DIN »). Ce marquage est pratique pour trier les plastiques qui peuvent être remis à une filière de recyclage. Ces sigles n'assurent pas forcément l'existence d'un dispositif de récupération local pour recycler le matériau. Actuellement seuls les plastiques 1 et 2 sont recyclés.



1) PET Polyéthylène Téréphtalate
bouteilles de boissons gazeuses, boîtes, flacons, barquettes, câbles, vêtements, transparents de rétroprojecteur...



2) HDPE ou PEhd : Polyéthylène haute densité
Bouteilles, flacons, canalisations (eau et gaz), tubes et tuyaux, gainage de câbles, casiers, bouchons vissés, pompes, valves...



3) PVC Polychlorure de Vinyle
bidons, bouteilles d'eau minérales, canalisations, écrans antibruit, barquettes, boîtes et films alimentaires, film pour le médical



4) PEbd ou PEld : Polyéthylène basse densité
Films étirables, sacs poubelles, sacs de supermarché, sacs congélation, bâches, bouchons vissés, joints de bouchon



5) PP Polypropylène
Barquettes, casiers, textiles, cordages, ficelles, films (agriculture et alimentaire), pots de yaourts, seaux, flacons, plats réchauffables



6) PSE Polystyrène Expansé
emballages divers, boîtes de congélation, isolation, palettes de transport,...



7) Autres plastiques non décelables au tri optique :
PSE - SAN - PC - PA - ABS - ASA - PET/PEN - PAN - EVOH - PVDC - EVA - SURLYN - PUR

Il reste les « bio-plastiques », produits renouvelables et biodégradables fabriqués à partir de polymères biodégradables d'origine végétale : (amidon ou fécule) maïs, pomme de terre, céréales, Il n'existe pas, à ce jour, de consensus sur une définition des bio-plastiques.

Pour plus d'informations, aller sur le site suivant :

http://www.lne.fr/publications/guide_conception_emballages/guide_recyclabilite_fiche_e3_mat_plast.pdf

Le Lévisien, Thierry Guilbert, à l'affiche.

Installé à Lévis Saint Nom avec sa famille depuis 2009, Thierry est un autoconstructeur passionné et pédagogue. Souvenez-vous, il nous avait reçu lors de la construction de sa maison écologique en bois (Flash infos Mai 2009).

Son envie de partager son expérience continue, il a été à l'affiche de deux émissions de télévision récemment : La maison France 5 fin mars et « C'est dans ma nature » de Jérôme Bonaldi diffusée le 2 avril sur France 3.

Vous pouvez retrouver le lien de « C'est dans ma nature » sur www.levis-saint-nom.fr et bien sûr sur le site de Thierry Guilbert www.houseco78.org.

Vos petites annonces

Vends piano laqué noir de marque samick G.S
Prix : 900 € à emporter - Tel : 06 25 03 64 10
A disposition pour tout renseignement complémentaire

Le coin du jardinier

La chaleur vient de s'installer sur nos jardins et ceux-ci ont pris un peu d'avance sur la saison. Nous allons donc voir les principales actions à engager ce printemps.

Vous allez pouvoir semer en pleine terre de nombreuses annuelles comme les capucines, les soucis, nigelles, oeillets d'inde, lins rouges, cosmos, belles de jour et belles de nuit, centaurees, bleuets et beaucoup d'autres ...

Certaines bisannuelles pourront également être mises en terre telles que les giroflées, digitales et pensées. Elles seront alors à repiquer en septembre pour fleurir l'année prochaine. Les bulbes d'été seront aussi à installer si possible en échelonnant les plantations ce qui a pour but également d'étaler les floraisons. On pourra alors planter les cannas, glaieuls, tigridias, dahlias ...

On peut également choisir d'implanter les plantes à massifs comme des géraniums, fuchsias ou aussi bégonias.

Il est aussi conseillé de placer des vivaces dans les rocailles, le long des allées ou dans les massifs car ces plantes apportent une facilité d'utilisation remarquable. Elles occupent merveilleusement le sol tout en limitant le développement de mauvaises herbes autour d'elles.

Les fleurs fanées de printemps comme les tulipes, les jonquilles, jacinthes et narcisses seront à couper pour libérer la place. Mais vous devrez attendre que les feuilles se dessèchent car elles servent à reconstituer leur réserve pour refleurir parfaitement au début de l'année prochaine.

Concernant les rosiers, il faudra tailler les rejets car ces gourmands poussent sous la greffe et affaiblissent les pieds principaux. Les rosiers étant sensibles à certaines maladies il conviendra de surveiller surtout l'oïdium et la maladie des « tâches noires ». On pourra également pailler les pieds avec du compost « fait maison », du fumier ou de la paille de lin mais on ne doit pas mettre de l'écorce de pin car les rosiers détestent ça.

Pour le gazon on peut faire un traitement au sulfate de fer pour lutter contre les mousses mais il faudra faire attention à ne pas toucher les terrasses pour ne pas les tacher avec ce produit. Il est conseillé aussi de faire un désherbage sélectif si des pissenlits, des plantains et autres mauvaises herbes sont présentes. Cela rendra les gazons plus homogènes et verdoyants. On pourra effectuer manuellement ou chimiquement en fonction des surfaces et des envies de chacun.

Ce sera aussi le moment de « pincer » les touffes de chrysanthèmes, d'esters et phlox pour assurer une meilleure ramification et ainsi une floraison plus abondante.

On devra aussi tailler juste après la floraison les arbustes à floraison de printemps comme les forsythias, lilas ou groseilliers à fleurs, cognassiers du Japon ...

Vous pourrez aussi préparer vos terrasses et vos balcons.

Pour cela vous pouvez mettre dans vos jardinières des géraniums, des verveines, des surfinias et des fuchsias mais aussi des oeillets, des anthémis, bégonias tubéreux ou des dahlias nains.

Pourquoi ne pas ajouter des « tomates cerise », quelques fraisiers ou quelques plantes aromatiques.

Pour les plantes intérieures, si les belles journées continuent, on pourra les sortir prudemment pour leur donner un bain de soleil. Au contraire pour les plantes sensibles au soleil direct il s'agira de les éloigner des fenêtres pour les préserver.

Bon jardinage

Daniel

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Pendant les vacances scolaires la mairie est fermée tous les après midi et les samedis matin



Le mois de mars a été l'objet de 2 animations : le salon des arts et le concert du groupe 2K21. Cette année les visiteurs du salon ont pu



participer à l'atelier de peinture qu'animait Gabriel Rimbault, notre professeur de dessin. Nous remercions tous les artistes, en particulier celle qui a gentiment accepté, devant un public attentif, de commenter sa démarche.

Le concert a permis de découvrir le groupe yvelinois 2K21, auteur/compositeur de ses chansons, dont un premier disque vient de sortir. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dansante. Le groupe a dégagé une telle énergie que 2 rappels ont été demandés.

- Une soirée Opéra avec « Barbe Bleu » d'Offenbach, a été donnée le 14 mai à 20h00, par les chanteurs du Petit Atelier Lyrique de Voisins le Bretonneux dirigés par Cécile Tavernier et les instrumentistes de l'orchestre de l'ensemble orchestral du Val d'Yvette sous la baguette de Jean-Yves Malmasson.

Dates à retenir pour nos prochaines manifestations :

- Soirées Théâtre avec la Comédie Lévisienne les 27, 28 et 29 mai à 20h30. Avec « Amour, Travail et Caetera... », la troupe vous propose une vraie soirée de divertissement à partager en famille ou avec des amis : de petits sketches avec comme fil d'Ariane, l'amour et plein de fantaisie.



- Les « Duos » de F2L le 19 juin à 16h00.

Spectacle associant les élèves de musique et danse de l'association. N'hésitez pas, venez vous faire plaisir !



Les championnats départementaux par équipes adultes viennent de démarrer. Ils occupent deux terrains le samedi après-midi pour les femmes et le dimanche matin pour les hommes. Le troisième terrain reste disponible pour les adhérents « loisirs ».

Le tournoi interne adultes, homologué, démarre également dès le premier week-end de mai. Il permet aux adhérents du club de se rencontrer, et parfois de faire connaissance, dans une ambiance conviviale. Le tournoi de doubles mixtes se poursuit. Ils se termineront le 26 juin, avec les finales du double le matin, des simples l'après-midi et notre habituelle journée festive : pique nique sur place le midi, apéritif vers 18h pour la remise des coupes.

Pour les frileux qui ne jouent qu'à la bonne saison, pour ceux qui ont d'autres activités l'hiver, pour les vacanciers dans la commune : Les inscriptions demi-saison sont possibles depuis mi avril. Le tarif est la moitié de la cotisation annuelle, augmenté du prix de la licence, obligatoire pour des questions d'assurance, et reversé à la FFT (sauf si déjà licencié : fournir le numéro de licence) Adultes : 45 + 20 = 65 € Enfants : 24 + 12 = 36 €

Cours de tennis en 2011/2012 : notre enseignant nous quitte pour une retraite qu'on lui souhaite heureuse, et nous avons sollicité un nouveau professeur, diplômé d'Etat, très compétent et dynamique, pour assurer les cours aux enfants et aux adultes intéressés. Afin de prévoir les créneaux nécessaires, il nous faut savoir qui est susceptible de prendre des cours et à quel moment. Il s'agit pour l'instant d'un simple sondage, pas d'une inscription ferme. A titre indicatif, les cours enfants (mini-tennis et initiation) peuvent être organisés un soir de semaine après l'école. Nous pouvons également prévoir des cours adultes « loisirs » soit le soir en semaine, soit le samedi matin. Nous espérons avoir suffisamment d'enfants de 5/6 ans pour offrir un vrai cours de mini-tennis à base de jeux.

Si vous êtes intéressés, pour vous ou vos enfants, faites nous le savoir par mail au club : 38780133@fft.fr ou par téléphone auprès des responsables. Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47) Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Café littéraire du 2 Avril spécial Jazz : Le saxophoniste Franck Warscotte nous a offert une

matinée d'une grande qualité musicale et un vrai moment de plaisir et de partage.

Recherche « paniers-relais »

L'AMAP de Lévis commence son contrat d'été le 18 Mai, jusqu'au 30

Septembre. Si vous êtes là pendant l'été et que vous voulez goûter nos produits bios et locaux, nous recherchons des personnes relais qui voudraient bien prendre les paniers des Amapiens partis en vacances, pour une ou plusieurs semaines.

Pour plus d'infos, nous serons à la salle de Girouard tous les mercredis soirs de 19h à 20h.

N'hésitez pas à contacter Françoise Magar pour donner vos disponibilités : f-magar@orange.fr

Une bonne façon de connaître l'AMAP, de créer du lien, de se rendre service et de promouvoir une agriculture raisonnée et de proximité.



Crapauduc

Depuis qu'un sentier longe la route entre Yvette et Girouard nous avons mis en place une installation faite pour être utilisable d'une année sur l'autre. La partie Est terminée portera la longueur de ce qu'il est convenu de nommer maintenant un crapaudur à 300 mètres. Ce travail a mobilisé six de nos adhérents pendant une semaine et tout était prêt pour accueillir la migration qui a commencé le 26 février pour se terminer le 1er avril.

Au livre des records, signalons la collecte le 17 mars de 322 crapauds par Christine Marmoret qui, heureusement, était secondée par sa maman et sa nièce.

Chaque jour un de nos adhérents faisait le ramassage de ces batraciens portant leur total cette année à 1191 dont 155 femelles. On peut, dans ce cas, parler de polyandrie.

Nettoyage des abords du mur du Marchais

Le 22 avril, Il restait des forces à notre vaillante équipe tout terrain pour effectuer ce traditionnel nettoyage de printemps. La chaleur n'a pas entamé le courage de nos forces vives, récompensées, comme c'est l'usage,



par un barbecue accompagné de très bons crus. L'ambiance fut particulièrement amicale.

Sorties culturelles

Le programme, comme vous pouvez le constater, est intense car trois sorties sont programmées :

- 21 mai à Dampierre. Visite du château.
- 17 juin à Versailles. Visite du Petit Trianon, de son parc avec, le hameau de la reine, son théâtre et les fabriques.



Les 5 Tigres

Fière de sa promotion 2010/2011, l'école des 5 tigres aborde cette fin d'année avec confiance. Les passages de grades sont bien sûr dans tous les esprits, puisqu'ils permettent un bilan global de la progression de chacun. Ceux-ci se tiendront dans la salle polyvalente de Lévis Saint Nom le 18 Mai 2011, à partir de 18h45. A cette occasion, nous espérons voir les élèves qui se sont entraînés avec sérieux toute l'année, donner le meilleur d'eux même. Suite aux délibérations du jury et après les derniers cours, la remise des ceintures sera l'occasion d'une fête de fin d'année, programmée le 2 juillet pour célébrer la progression du club et remercier les membres et leurs familles qui nous soutiennent depuis près de 20 ans. Tout au long de son histoire, l'école des 5 tigres a beaucoup apprécié le contact avec les passionnés d'arts martiaux, mais aussi avec leurs proches, amis, ainsi qu'avec les habitants des communes avoisinantes. Cette fête de fin d'année sera pour nous l'occasion de remercier ceux qui nous font l'honneur de se déplacer pour venir encourager l'école et assister aux démonstrations. Nous rappelons qu'une seconde manifestation est prévue puisque les élèves de l'école des 5 tigres participeront cette année à la fête de l'école de Lévis Saint Nom qui aura lieu le 25 Juin 2011. Vous pourrez à cette occasion assister à une belle démonstration de Vovinam Viet Vo Dao de la part des enfants, qui s'entraînent tous les mardis à Lévis Saint Nom. Par ce biais, nous espérons parvenir à vous transmettre notre passion et présenter les bienfaits de cet art et de sa culture.

Contact : ecoledes5tigres@gmail.com ou 06.86.96.15.92

La Récré

Notre bonhomme hiver a bien brûlé lors de la fête de printemps organisée avec les P'tits Câlines (il est rare qu'il en soit autrement), et force est de constater qu'il fait beau depuis ! Bravo donc à tous les enfants qui ont manifestement décoré ce bonhomme comme il fallait !

Notre dernier rendez-vous de l'année sera la fête de l'école, le samedi 25 juin, avec comme d'habitude au programme spectacles, jeux, chants, BBQ, musique, danse et Mr. Freeze pour fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire.



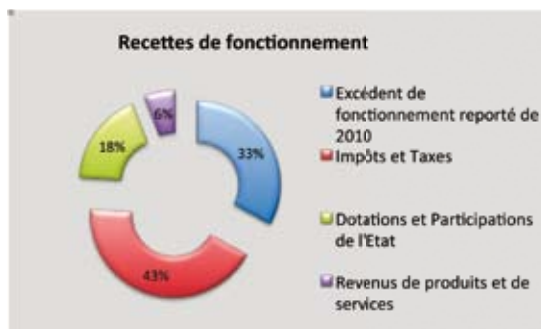
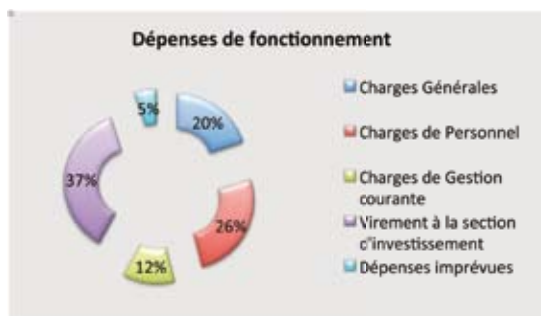


Comptes 2010 et budgets 2011

Voté par le Conseil Municipal, le mardi 26 avril 2011, le Budget Primitif 2011 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets précédents : Maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges de gestion courante, pourcentages inchangés, hors reversement FNGIR) associées à des investissements importants mais compatibles avec les finances de la commune. La clôture des comptes administratifs Commune & Assainissement présentent chacun un résultat positif pour l'exercice 2010.

Budget Primitif Commune 2011 : répartitions des dépenses & recettes

Les dépenses du budget de fonctionnement 2011 demeurent à montants constants, soit 1 700 000 € ; le bon résultat reporté de 2010 nous permet de basculer un virement plus important de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 640 000 €.



Le budget d'investissement 2011 est similaire à celui de 2010, bien que provisionné pour des travaux effectués en 2012 (MO en

2011). Il s'élève à 1 570 000 € ; il a deux objectifs :

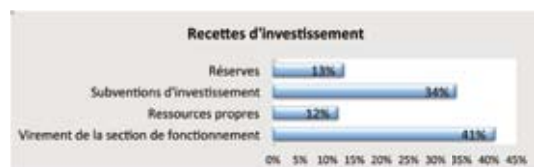
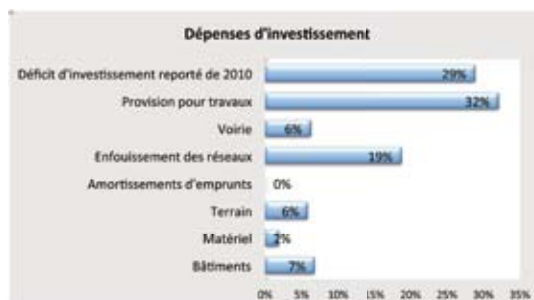
1 - mener à bien les travaux en cours

- Travaux d'enfouissement des réseaux route des Charmes, entre route d'Yvette - route des Chênes),
- Travaux de réfection de voiries communales

2 - démarrer les aménagements ou travaux suivants

- Amélioration des performances énergétiques et ravalement de l'école
- Aménagement intérieur de la salle de Girouard,
- Aménagement de la Centralité Yvette,
- Restauration sente de la Donjerie,

Pour réaliser cet ambitieux programme d'investissement, aucun emprunt n'est contracté.



Le budget du CCAS

Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département (8%) et de la subvention communale (92%) et de libérations reçues des participants ou de dons.

Ces fonds permettent au CCAS, d'aider des familles de la commune dans le besoin et d'organiser des activités pour les personnes du 3ème âge. Le CCAS intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, fournir des aides d'urgences aux familles,
- offrir des colis de fin d'année, attribuer des bons d'énergie,
- attribuer des télé-surveillances à des personnes nécessiteuses
- organiser un repas de fin d'année et animation,
- organiser les goûters du jeudi ou des repas traditionnels,
- organiser une sortie de printemps pour les personnes du 3ème âge

Budget Caisse des Ecoles (Ecole et Centre de Loisirs)

Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations de la commune (pour l'école et le Centre de loisirs) et d'organismes tels que (CAF, Conseil Général), de participation des parents aux services péri-scolaires et de libéralités reçues des participants ou de dons (pour le centre de loisirs).

Ces fonds permettent à la CDE d'équilibrer les dépenses indispensables « Autour de l'Ecole » telles que l'étude surveillée, la garderie, le centre de loisirs et de gérer ses charges de personnel.

La CDE intervient également pour :

- acheter les récompenses pour la fin d'année scolaire (livres, spectacle, ...)
- participer au financement des sorties et classes découvertes (1 classe à La Belière en 2011)
- payer les transports pour les écoles maternelle et primaire.

Budget Primitif Assainissement 2011

Voté également par le Conseil Municipal, le mardi 26 avril 2011, le Budget Primitif 2011 de l'assainissement s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

Le budget d'exploitation 2011 s'équilibre, compte tenu des dépenses nécessaires :

- le contrat d'entretien du réseau sous-pression, passé auprès de DEGEMONT,
- le contrat d'entretien du réseau gravitaire, passé auprès de la SAUR,

- les consommations électriques des pompes FLYT,
 - les charges de personnel affecté à ce budget.
- par les recettes suivantes
- les abonnements de branchements d'administrés
 - les redevances d'assainissement liées aux réseaux gravitaire et sous-pression,
 - une subvention communale, pour réduire le coût du réseau sous-pression.

Le budget d'investissement 2011 est en queue de programme ; à ce jour, il n'y a plus de travaux d'assainissement prévus. Dans ce

budget, des emprunts ont été contractés depuis 1981 et sur des durées de 60 ans.

Actuellement, des subventions annuelles du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau couvrent les remboursements de ces emprunts.

Mais pour la décennie à venir, il faut prendre en compte que,

- le versement de ces subventions s'arrêtera en 2013, alors que les échéances des emprunts courent jusque 2022.
- le réseau gravitaire, installé depuis presque 30 ans, nous amène à des entretiens coûteux, compte tenu du linéaire.

Taux d'imposition des taxes locales directes pour 2011

Cette année, la commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

L'évolution des taux votés résulte de la réforme de la taxe professionnelle et des transferts d'impôts entre collectivités mais sera sans incidence pour le contribuable. La seule augmentation pour le contribuable résulte de la revalorisation des bases locatives votée par l'Etat.

Les taux votés par le Conseil municipal sont les suivants :

- Taxe d'habitation (TH) : 14.01%. Ce taux comprend

le taux communal 2010 auquel est ajouté le taux départemental 2010, les deux pondérés par un coefficient global de 1.0340 pour le transfert de l'Etat de frais de gestion,

- Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 10.14%,
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 59.74% (taux communal 2010 x coefficient global de 1.0485),
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.76%. Assise sur la valeur locative des biens soumis à la taxe foncière, cette cotisation remplace, avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises,

la taxe professionnelle et la cotisation minimale de taxe professionnelle. (taux relais communal 2010 + taux départemental et régional 2009 + taux de cotisation de péréquation 2009) x coefficient global de 0.88074 pour le transfert de l'Etat de frais de gestion.

Néanmoins, chaque commune doit reverser une contribution aux fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR), mécanisme pérenne de garantie des ressources destiné à compenser les manques éventuels à gagner. Pour Lévis, cette contribution se monte à 245 350 €.

